

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUILLET 2011**

Délibération
n° 2011.07.127

Accueil d'une
apprentie au service
eco-conseil

LE CINQ JUILLET DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 juin 2011**

Secrétaire de séance : Gilles VIGIER

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Madeleine ANCELIN, Gérard ANDRIEUX, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Brigitte BAPTISTE, Patrick BOUTON à Catherine DESCHAMPS, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à Catherine PEREZ, Nadine GUILLET à Nicolas BALEYNAUD, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Françoise LAMANT à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Jacques DUBREUIL, Jean PATIE à Jean-Pierre GRAND

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Gérard DEZIER par Madeleine ANCELIN, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE, Jean PATIE, Christian RAPNOUIL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUILLET 2011

**DELIBERATION
N° 2011.07.127**

RESSOURCES HUMAINES / SYSTÈMES
D'INFORMATION

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

ACCUEIL D'UNE APPRENTIE AU SERVICE ECO-CONSEIL

Le service Eco-conseil accueille depuis la rentrée universitaire 2010/2011, une apprentie inscrite en licence professionnelle « aménagement du paysage – gestion environnementale du paysage végétal urbain » à l'université de Paris-Sud 11.

L'intéressée souhaite poursuivre ses études en école d'ingénieur (3 ans) par la voie de l'apprentissage, au sein de l'institut national d'horticulture et de paysage (INHP) à Angers (49).

Ses missions actuelles portent sur la biodiversité urbaine, les corridors écologiques et les modalités de gestion de ces espaces verts, indispensables notamment à la mise en œuvre de la trame verte et bleue conformément au Grenelle de l'environnement.

L'incidence financière annuelle pour cette formation serait de 15 000 € charges comprises.

L'Etat prend en charge une partie des cotisations patronales et la région Poitou-Charentes attribue une aide annuelle de 1 400 € pour chaque apprenti accueilli. De plus, compte tenu de son handicap, le FIPHP verse une aide annuelle de 4 000 € pour l'accueil de l'apprentie.

Vu l'avis favorable de la commission des ressources humaines et des systèmes d'informations du 7 juin 2011,

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire du 14 juin 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER le contrat d'apprentissage pour l'accueil d'une apprentie préparant une école d'ingénieur au sein du service Eco-conseil pendant 3 ans, à compter de septembre 2011.

D'INSCRIRE au budget les dépenses restant à la charge de la collectivité.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

11 juillet 2011

Affiché le :

11 juillet 2011